

# EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

## ARRETE DE REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LES VOIES DE MESNIL-ROC'H

### TITRE D'OCCUPATION VALANT PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de MESNIL-ROC'H (Ille-et-Vilaine),

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Vu, l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

Considérant que, pour des raisons de sécurité et en regard des travaux sur voirie pour la mise en place de fourreaux télécom ainsi que la pose de chambres télécom réalisés par l'entreprise SANTERNE de JANZE, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, sur le domaine public communal de Mesnil-Roc'h.

### A R R E T E

#### Article 1er :

Du 11/03/2024 au 11/06/2024, à 17 heures en raison des travaux sur voirie pour la mise en place de fourreaux télécom ainsi que la pose de chambres télécom, des mesures de sécurité pourront être mises en place à savoir,

- Rétrécissement de la voie
- Sécurisation du chantier
- Stationnement interdit à l'endroit du chantier
- Vitesse limitée.
- Alternat par feux ou par panneau B15 C18

Ces mesures seront mises en place par l'entreprise SANTERNE

Lieux d'intervention :

- Le Bourg - Tressé - 35720 MESNIL ROC'H

#### Article 2 :

A l'issue des travaux réalisés dans les règles de l'art, l'occupant a l'obligation de restituer l'ouvrage dans un état conforme à la réglementation en vigueur. Un PV de fin de travaux au format numérique devra être transmis au service voirie de la commune de Mesnil Roc'h.

La présente autorisation ne dispense pas le pétitionnaire de vérifier auprès du guichet unique la présence de canalisations et d'adresser aux gestionnaires de réseaux concernés une déclaration de projet de travaux (D.T.).

#### Article 3 :

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté,

Qui sera transmis à :

- Monsieur le Sous – Préfet de Saint Malo
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Combourg,

Et notifié à :

- L'entreprise SANTERNE (M. MASSON)



FAIT A MESNIL-ROC'H,

Le 01/03/2024

**Le Maire, Christelle BROSELLIER.**

ST-15-2024



**Le demandeur**
 Particulier
  Service public
  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération
  Entreprise

Nom : **MASSON**
  
 Prénom : **Régis**

Dénomination : **SANTERNE Bretagne**
  
 Représenté par :

Adresse Numéro :
   
 Extension :
   
 Nom de la voie : **ZA Chauveillère**

**Rue Louis Blériot**

Code postal : **3 5 1 5 0**
  
 Localité : **JANZE**
  
 Pays : **France**

Téléphone : **0 2 9 9 9 4 7 0 1 0 3**
  
 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **masson@janze.sdel.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom :
   
 Prénom :

Adresse Numéro :
   
 Extension :
   
 Nom de la voie :

Code postal :
   
 Localité :
   
 Pays :

Téléphone :
   
 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

**Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n°
   
 Route nationale n°
   
 Route départementale n°
   
 Voie communale n°

Hors agglomération
 
  
 En agglomération

Point de Repère (PR) :
   
 Point d'origine d'application :
   
 Point de Repère (PR) :
   
 Point de fin d'application :

Adresse Numéro :
   
 Extension :
   
 Nom de la voie : **Tressé**

Code postal : **3 5 7 2 0**
  
 Localité : **MESNIL ROC H**

**Nature et date des travaux**

Permis de voirie antérieur : Oui
 
  
 Non
 
  
 Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : **POSE DE FOURREAUX ET CHAMBRES TELECOM POUR LA FIBRE**

**OPTIQUE MEGALIS P2**

**LE BOURG**

N° de chantier délivré par la Collectivité :

Date prévue de début des travaux : **1 1 0 3**
  
**2 0 2 4**
  
 Durée des travaux (en jours calendaires) : **9 0**

**Réglementation souhaitée**

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **9 0**
  
 Date de début de réglementation : **1 1 0 3**
  
**2 0 2 4**

Restriction sur section courante
 
  
 Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation
   
 Sans des Points de Repères (PR) décroissants
 
  
 Sans des Points de Repères (PR) croissants

Fermeture à la circulation
 
  
 Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores
 
  
 Manuellement

Restriction de chaussée :
   
 Empilement sur chaussée
 
  
 largeur de voie maintenue

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)

Suppression de voie
 
  
 nombre de voie(s) supprimée(s) :

Interdiction de :
   
 Circuler
   
 Véhicules légers
 
  
 poids lourds
 
  
 Stationner
   
 Véhicules légers
 
  
 poids lourds
 
  
 Dépasser
   
 Véhicules légers
 
  
 poids lourds

Vitesse limitée à : km/h
   
 itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur
 
  
 Une entreprise spécialisée

Nom :
   
 Prénom :

Dénomination :
   
 Représenté par :

Adresse Numéro :
   
 Extension :
   
 Nom de la voie :

Code postal :
   
 Localité :
   
 Pays :

Téléphone :
   
 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>

  
 Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>

  
 Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **JANZE**

Nom : **MASSON**
  
 Prénom : **Régis**

Qualité :
   
 Le : **2 3 0 2 2 0 2 4**



